



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Les élèves de la Commission scolaire des Phares remportent trois prix lors du 14^e gala des Grands prix Desjardins du Concours québécois en entrepreneuriat

Rimouski, le 27 juin 2012 – La Commission scolaire des Phares est très fière de souligner la réussite exceptionnelle de ses élèves lors du 14^e gala des Grands Prix Desjardins du Concours québécois en entrepreneuriat, qui s'est tenu le 20 juin dernier au Palais des congrès de Québec. Les élèves de l'école des Sources de Saint-Anaclet-de-Lessard ont mérité le prix national Entrepreneuriat étudiant de 2 000 \$ dans la catégorie Primaire 3^e cycle. La Vélo Maniac Jeune COOP, de l'école Paul-Hubert de Rimouski, a remporté à la fois le prix national Entrepreneuriat étudiant de 2 000 \$ dans la catégorie Secondaire Adaptation scolaire et l'un des deux prix Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, d'une valeur de 2 500 \$.

« Nous sommes extrêmement fiers de la réussite de nos élèves, qui se sont montrés persévérants, dynamiques, créatifs et qui ont mis en pratique un leadership axé sur la solidarité dans le cadre de leurs projets. Nous n'avons que de l'admiration pour leur détermination et leur audace. Qu'ils reçoivent nos plus sincères félicitations ! La reconnaissance qu'ils obtiennent au terme d'une année de travail sans doute bien remplie est représentative de la compétence et de la vigueur des équipes-écoles qui encadrent les élèves qui nous sont confiés », commente M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire.

Rappelons que *Des pépins dans le cœur* est le titre d'une pièce de théâtre entièrement réalisée par les élèves du troisième cycle de l'école des Sources portant sur l'impact néfaste de la propagation d'une rumeur dans un milieu. La Vélo Maniac Jeune COOP, pour sa part, est un atelier coopératif qui s'est donné pour mandat de revaloriser des vélos usagés et de les distribuer aux enfants qui en ont besoin.





L'équipe des Pépins dans le cœur reçoit le prix national Entrepreneuriat étudiant de 2 000 \$ dans la catégorie Primaire 3^e cycle lors de la soirée de gala du 20 juin dernier. Dans l'ordre habituel : M. Alain Aubert, président directeur général, Fondation de l'entrepreneurship, Michaël Fiola, enseignant, Laurence Roy, Matis Dubé et Robin Caron, enseignant. (Photo crédit : Louise Leblanc)



L'équipe de la Vélo Maniac Jeune COOP reçoit le prix national Entrepreneuriat étudiant de 2 000 \$ dans la catégorie Secondaire Adaptation scolaire lors de la soirée de gala du 20 juin dernier. Dans l'ordre habituel : 1^{ère} rangée : Pascal Brisson, Raymond Lepage, enseignant, Louise Arseneault, enseignante, Éric Desaulniers, directeur adjoint école Paul-Hubert. 2^e rangée : M. Jean-Philippe Marois, secrétaire adjoint, Secrétariat à la jeunesse du Ministère du Conseil exécutif, Ken Drolet, Alexandra Martin, Martine Roy, enseignante et François-Xavier Bérubé-Dufour, enseignant. (Photo crédit : Louise Leblanc)



L'équipe de la Vélo Maniac Jeune COOP reçoit l'un des deux prix Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, d'une valeur de 2 500 \$. Dans l'ordre habituel : 1^{ère} rangée : Louise Arseneault, enseignante, Ken Drolet, Alexandra Martin, Pascal Brisson et Éric Desaulniers, directeur adjoint école Paul-Hubert. 2^e rangée : M. Alain Fortier, président de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, François-Xavier Bérubé-Dufour, enseignant, Martine Roy, enseignante, Raymond Lepage, enseignant et Mme Hélène Simard, présidente directrice générale, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

(Photo crédit : Louise Leblanc)

Source : M. Jean-François Parent
 Directeur général
 Commission scolaire des Phares
 418 723-5927



À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

